

Commission d'éducation musicale



Contexte / Identifications des besoins	<ul style="list-style-type: none">♦Coordination des enseignants de musique de l'ASEE.♦Mise à jour des pratiques éducatives.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">♦Bilan sur l'application des instructions officielles en 2018.♦Bilan des évaluations communes 2018.♦Mise en place des évaluations communes 2019.♦Bilan des évaluations communes 2019.♦Mise en place de projets communs 2019.
Modalités	<ul style="list-style-type: none">♦Travail par commission plénière ou par atelier.♦Travail sur poste informatique (TICE).
Public	<ul style="list-style-type: none">♦Enseignants de musique de l'ASEE.♦Tout autre enseignant des enseignements privés du territoire (demande à faire parvenir au responsable de cette commission).
Nombre de participants	10. 1 représentant par collège (8 personnes) et par lycée (2 personnes).
Intervenant	M. Michel MALGOUZOU.
Date et durée	
Lieu	SPP de l'ASEE, Nouméa.
Observations	
Référent + contacts	M. Michel MALGOUZOU SPP de l'ASEE ☎ 24 27 22 ✉ malgouzou@gmail.com